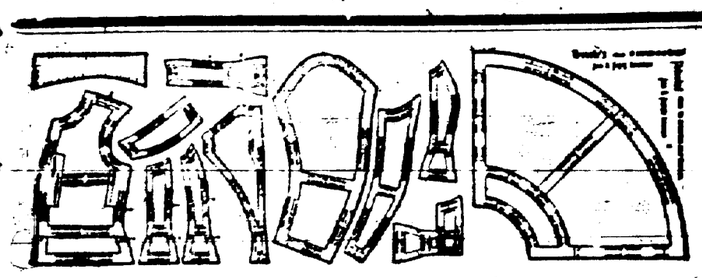

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2009 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle ; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité ; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières : s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps ; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2009 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

Noms	Destination	Mouillage
NEW YORK.		
Steamship S L Luckenback,	Dalton, parti 29 juin	
Steamship Asia,	Segelken, parti 3 juillet	
Steamship El Mar,	Burns, parti 6 juillet	
LIVERPOOL.		
Steamship Alexandrian,	Bruce, parti 4 mai	
Steamship Candidate	Booth, parti 1 juin	
Steamship Floridian,	Bruce, parti 8 juin	
Steamship Barbadian,	Parker, parti 13 juin	
Steamship Louisianian,	Lord, parti 15 juin	
Steamship Texan,	Harrocks, parti 23 juin	
Steamship Logician,	Lord, parti 30 juin	
Steamship Kingstonian,	Kerrulph, parti 27 juin	
GENES		
Steamship Delphina,	Quiero'o, parti 21 mai	
SUNDERLAND		
Steamship Tiega,	MacDonald, parti 12 juin	
RIO DE JANEIRO		
Steamship Chancer,	Ellis, parti 21 juin	
LONDRES		
Steamship Michigan,	Watkins, parti 25 juin	
CARONEL		
Steamship Cora Exchange,	Bareham, parti 27 juin	
ANVERS		
Steamship Michigan,	Watkins, parti 30 juin	

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Antilles	New York	2me dist 8
Arkadie	Porto Rico	rue Julie
Catalina	Barcelone	rue 5me
Cerinto	Port Limon	1er dist 15
Cuban	Liverpool	1er dist 37
Dundonian	Gulfport	rue Conti
Elite	Colon	1er dist 15
Hanea	Brême	rue 3me
Homer	New York	1er dist 20
Indian	Hambourg	3me dist 27
Inkum	Dunkirk Rotterdam	Harmonie
Ludovica	Trieste, etc	1er dist 27
Martin Saenz	Barcelone	rue 5me
Mechanician	Liverpool	Stuyv dock
Momus	New York	2me dist 8
Origen	Belize	1er dist 14
Ramore Head	Belfast	Chalmette
Stag	Port Inglis	rue Lafayette
St Croix		Point
Wm Cliff	Londres	Chalmette
BARQUES.		
Emilia	Portugal	1er dist 33
Matador	Brême	Chalmette
Silleon	Gulfport	1er dist 27
NAVIRES		
Columbus	Brême	Stuyv dock
Kaiser	Brême	Stuyv dock
GOELETTES.		
Laura Haldt	Philadelphie	rue Richard

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemonvo.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 120 rue Bourbon
Petite bouteille ..... 25c.
Grande ..... 50c.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton.... 7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom..... 4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville..... 7:20 a m

ARRIVEE
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton.... 7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom..... 8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville..... 7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER
N. Y. and N. O. Limited .... 9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:59 am
Excursion dimanche..... 9:45 pm

DEPART.
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 9:15 am
Montgomery Accom'n ..... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 5:00 pm
Excursion dimanche..... 7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.
Sol limited ..... 10.55 a m
No 6 Pan American special. 8:55 p m
No 8 local ..... 4:45 p m
No 9 points de Hattiesburg.. 8:00 am
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
No 11 ..... 7:05 pm

DEPART.
No 6 local ..... 6:30 am
No 4 Pan American special. 9:10 am
No 8 Meridian et points int. 4:30 pm
No 9 limited ..... 7:50 pm
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10 ..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 11:30 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation .... 9:50 a m

DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati..... 7:10 p m
Local Mail..... 5:35 a m
Northern Express..... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Vicksburg express..... 5:50 p m
Memphis Express ..... 8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m

DEPART.
Vicksburg express..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.
Local..... 11:10 a m
H. O. and Houston..... 5:10 p m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 5:45 p m

DEPART.
Local ..... 3:00 p m
N. O. and Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.
Algier ..... 7:25 p m
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Algier ..... 9:55 a
Samedi et dimanche seulement
Algier ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Algier ..... 6:40 p m

DEPART:
Dimanche seulement.
Algier..... 9:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Algier ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Algier..... 5:30 p m

LOUISIANA: SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Algier ..... 8:00 a m
De Shell Beach ..... 10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a
Shell Beach 8:00
Belair..... 5:30
Shell Beach 7:20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Adam Theobald.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83.158—Division B—Attendu que Catherine Hanley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adam Theobald, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Gilbert Levy, avocat. 9 juil—9 12 18

Succession de Sarah J. Mendes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82.908—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Esther Mendes, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. J. Dreyfous & A. D. Danziger, avocats. 2 juil—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

"Propriété du Septième District,"

RUE FERN,

Entre les rues Maple et Hampson.

Dans l'affaire de Mlle Louise Boesch, individuellement et comme exécutrice testamentaire de la succession de Mme Christine Martin, la veuve de Trubert Boesch, vs Frederick Boesch, George Boesch, Frederick Benadt et Henry Benadt, Jr.

No 82,912—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Enchérisseur—Bureau No 840 rue Union—JEUDI le 1er août 1907, à midi, à la Bourse d'Enchères de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre et jugement rendu le 20 juin 1907 et signé le 26 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 82, entre l'îlet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Washington, maintenant Fern, Hampson, Burdette, autrefois Columbus et Deuxième, maintenant Maple; ledit morceau ou portion de terre mesurant trente huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Washington, maintenant Fern, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et cet désigné par la lettre "B" sur un devis annexé à un acte de partage entre Trubert Boesch et John Oesterle, passé pardevant G. C. Porter, notaire, le 24 avril 1848.

2° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 82, entre l'îlet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Deuxième, maintenant Maple, Hampson, Washington, maintenant Fern, et Burdette, autrefois Columbus, désigné sur un plan par E. Gleffeum, daté le 7 mars 1847 et déposé en l'étude de T. Gayol, ancien notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, par les numéros un, deux et trois, les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Deuxième, maintenant Maple, par une profondeur de cent vingt deux pieds six pouces entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Deuxième, maintenant Maple et Washington, maintenant Fern.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant James Boyd Grinage notaire, aux frais des acquéreurs.

G. th. Kronenberger, avocat pour le demandeur.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Rosa. Phone 982; Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10m—merfrsu d'im

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier du magasin bien assorti d'épiceries fraîches.

Au coin de la rue Moss et Grande Route St-Jean.

Comprenant l'Enregistreur d'argent, des balances et articles trop nombreux à mentionner, LUNDI, 15 juillet 1907, à midi, dans l'affaire de la succession de Louis M. Kenner, No 82.104, ouverte d'un ordre daté du 08 signé le 11 juillet 1907, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Pas de limite—Conditions comptant, livraison immédiate. JAS A. BRENNAN.
Bloomburg, bureau 723 rue de l'Ursulines.
13 juil—4f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Consumers' Brewing Co. vs H. W. Levy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 30,196—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division O, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23me jour de juillet 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de liquori assortis, cigares, chaises, tables, une glacière, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—E. H. Robbert, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 17 23

Allan Tapper vs Henry J. Ledoux, faisant les affaires comme Abita Spring Hotel et Cottage Co., Ltd

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26,782—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 23me jour de juillet 1907, à 10:30 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Tout les droit, titre et intérêt de Henry J. Ledoux en et dans l'affaire No 81,343 intitulée Henry J. Ledoux vs City Bank & Trust Co., dans le dossier de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire et dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. E. H. Marr, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 17 23

AVIS AUX CREANCIERS

In re Inland Transportation Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 79,046 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Lamar C. Quintero, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. William C. McLeod, John D. Grace, avocats.
12 juil—12 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une moitié d'intérêt indivis dans une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1634 rue Clio entre les rues Carondelet et St Charles, (Dans l'îlet borné par lesdites rues et la rue Erato).

Edward Schwartz et al. vs Mme Harriet Schwartz et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 82,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Harriet Schwartz, veuve de Louis Schwartz, consistant de la moitié de l'intérêt indivis, en et à :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, St Charles et Carondelet, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 31 janvier 1874, déposé en l'étude de W. S. Hodgson, encanteur, un devis duquel plan est annexé à la vente en faveur de Simon Kaufman, exécuté pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire le 18 mars 1874 le dit lot étant désigné par le No quatre sur ledit devis et plan et mesurant en accord de cent cinquante pieds de face à la rue Clio, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, tout plus ou moins, ou soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Clio, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Solomon Wolff, avocat pour les demandeurs.

NOTE—
Relativement à l'annonce de vente ci dessus d'une moitié d'intérêt indivis d'une certaine propriété saisie dans le procès ci-dessus de Schwartz vs Schwartz No 82,620 de la Cour Civile de District, jesuis autorisé par les propriétaires de l'autre moitié indivise de dire qu'ils s'accordent à vendre leur moitié indivis à l'acquéreur de la moitié annoncée au même prix et aux mêmes conditions.
SOLOMON WOLFF, avocat.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 1102 avenue Napoléon, entre les rues Chestnut et Colisée.

Henry M. Marwell vs Veuve Alice B. Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,905 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Colisée, désigné comme lot A sur un devis dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 20 juin 1883, annexé à un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 5 août 1882, et mesurant en mesure américaine, d'après cela trente six pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, le même largeur dans le fond par cent dix pieds de profondeur en façade à la rue Chestnut, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété et Résidence de Valeur.

Portant le No municipal 628 avenue de l'Esplanade.

Entre les rues Royale et Chartres.

Edward Thompson Co. vs Lionel Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 74,394—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre, etc., ensemble avec tous les chandeliers et installations de gaz, situés dans le Deuxième District, dans l'îlet No 52, borné par les rues Esplanade, Barracks, Royale et Chartres; lesdits lots sont désignés par les lettres A et B, respectivement sur un devis de Geo H. Grandjean, dépositaire voyer des Etats-Unis, d'après ledit devis lesdits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot A commençant à une distance de quatre vingt dix neuf pieds neuf pouces trois lignes de l'encoignure des rues Esplanade et Royale et mesurant trente trois pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Esplanade, trente trois pieds trois pouces sur la ligne du fond, cent vingt deux pieds un pouce de profondeur sur le côté vers la rue Royale et cent vingt pieds quatre pouces sur l'autre ligne du côté vers la rue Chartres, et le lot B commençant à une distance de cent soixante dix pieds six pouces sept lignes de l'encoignure des rues Quartier et Royale et mesurant trente et un pieds six pouces de face à la rue Quartier, trente et un pieds six pouces quatre lignes sur la ligne du fond, quatre vingt sept pieds cinq pouces de profondeur sur le côté vers la rue Royale et quatre vingt huit pieds neuf pouces quatre lignes sur l'autre ligne du côté vers la rue Chartres, lesdits lots A et B sont contigus dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions —Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F Rivers Richardson, avocat pour le demandeur.
28 juin—28—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Magazine et Constantinople, portant le No municipal 4001 rue Magazine.

Teutonia Loan and Building Company vs Mary Marceline Essam.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,721— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, îlet No 287, borné par les rues Magazine, Camp, Marengo et Constantinople, et mesurant ensemble soixante pieds deux pouces de face à la rue Constantinople sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre vingt seize pieds, formant l'encoignure des rues Constantinople et Magazine; lesdites portions des lots sont composées de tout des lots originaux Nos 81 et 98, moins vingt quatre pieds pris dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour le demandeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Catherine Guitteau veuve de Louis Frigerio, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78,823 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Angelo et Thérèse Frigerio, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Hall & Monroe, avocats. 12 juil—12 16 22

Succession de John H. Fallon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,173—Division B — Attendu que Charles Schutten a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Fallon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Cohn, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession de Victor H. Hastere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,900—Division D—Attendu que Françoise Tessier, veuve par premier mariage de Ernest Hastere et par second mariage de Jules Morelin et Marcellin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor H. Hastere, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. D. Danziger, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de C. W Clawson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,881—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de M. E Sale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,880—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de H. Sauter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,869—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de N. L. Segar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 82,882—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de T. Hassam, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,871—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de J. M. Lagery, referée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 82,873—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de Elizabeth Comiseq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,874, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de Moline C. Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,872—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession vacante de C. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,870—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfe Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 10 juil—10 14 19

Succession de John H. Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,347—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2nd compte provisoire présenté par Mme Sarah S. Huffman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Capdevielle & Crabites, avocats. 11 juil—11 15 20

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés.

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. C.